

III. Le point de vue du propriétaire

La dernière partie se donne pour objectif de refléter la position des propriétaires forestiers face à la demande de biodiversité et face aux techniques de gestion précédemment évoquées. Nous évoquerons la possible création d'activités humaines en liaison avec la gestion de la biodiversité. Enfin, les contraintes financières et fiscales qui incombent aux propriétaires forestiers dans le cadre du maintien de la biodiversité seront abordées.

Deux propriétaires, l'un représentant la forêt publique et l'autre la forêt privée, nous livrent leur propre perception de la biodiversité.

Alain MACAIRE : nature et forêt : une approche empirique de la biodiversité.

Pierre FAVRE : un propriétaire forestier et la biodiversité

différents niveaux de la biodiversité, mais selon quels critères et quels objectifs car la nature est muette en cela, et les tenants du laisser faire de la spontanéité du vivant.

Des actions humaines, parfois des plus brutales, sont aussi à l'origine d'une biodiversité «remarquable», exemple : les pelouses anthropiques de la montagne de Lure (Alpes de Haute Provence).

Alors quelles relations entre l'homme et la nature, entre l'homme et la forêt ?

Nature et forêt Une approche empirique de la biodiversité

par Alain MACAIRE *

«L'ennui naquit un jour de l'uniformité»

Houdar de la Motte

(1672 - 1731)

Quelles relations entre l'homme et la forêt ?

Beaucoup en appelle aujourd'hui à la biodiversité : il y a là même quelque chose d'incantatoire, car sait-on ce que cela peut vouloir dire ?

Avec une approche de systématique, certains présentent une biodiversité à quatre niveaux :

- diversité génétique des espèces,
 - diversité des espèces,
 - diversité des écosystèmes,
 - diversité des écosystèmes.
- D'autres, plus fonctionnalistes,

disent que *le fonctionnement spontané de tout système forestier crée de l'hétérogénéité à de multiples échelles d'observation, que réciproquement cette hétérogénéité est une condition du fonctionnement spontané du système forestier et que cette hétérogénéité induite par le système entretient la diversité biologique nécessaire au fonctionnement du système* (Professeur P. Blandin in Dans la forêt des idées reçues).

Pour ceux là, la diversité biologique est aussi l'expression dynamique de l'évolution et possède avant tout une signification fonctionnelle.

Surgissent alors toutes les questions relatives à la conservation de la biodiversité, entre les tenants d'une maîtrise raisonnée, planifiée et contrôlée des

Comment gérer la biodiversité ?

Quelle que soit l'option choisie, interventions planifiées ou laisser faire libéral, l'un n'excluant pas totalement l'autre, il apparaît aujourd'hui que la biodiversité a besoin des hommes - comme les hommes ont besoin d'elle - et qu'elle devient un de ses objectifs à part entière, au même titre que l'économie rurale ou forestière, le paysage, les activités de nature, etc...

Or, il n'y a pas d'objectif, sans mesure ni contrôle !

La diversité du monde vivant et sa dynamique dans l'espace temps rendent d'une grande complexité l'établissement d'états de lieux successifs mesurant la biodiversité.

Par ailleurs, les interrelations entre les espèces, les perturbations naturelles, qui sont la vie de la vie, et les perturbations artificielles, qui sont la vie des hommes, risquent d'exprimer des évolutions indéchiffrables, propres aux choses de la nature.

Alors comment gérer la biodiversité ?

* Office national des forêts des Alpes-de-Haute-Provence
1 allée des Fontainiers 04000 Digne

Une approche empirique : la gestion forestière

Dans ses longues relations avec la forêt, trop longues diront certains, les forestiers ont élaboré une approche empirique d'une gestion durable des écosystèmes forestiers.

Cette approche empirique procède de deux tendances :

- de l'esprit de géométrie, par l'aménagement forestier qui est l'instrument de connaissance et d'organisation de l'espace sur la longue durée ;

- de l'esprit de finesse, par la pratique sylvicole, (les coupes, les travaux de sylviculture et la régulation des grands herbivores sauvages), qui s'immisce dans les mécanismes de concurrence et de renouvellement des essences qui composent la forêt.

Cet empirisme navigue donc en permanence entre une tendance rationnelle, la connaissance et le savoir, et une tendance fonctionnelle, l'usage de mécanismes naturels.

L'aménagement : un instrument de gestion spatiale et pérenne de la biodiversité

L'aménagement forestier est donc l'instrument fondamental d'une gestion durable des écosystèmes forestiers. Il comprend trois étapes.

Tout d'abord, il analyse le milieu naturel, ses richesses, ses potentialités, ses contraintes, et les fonctions socio-économiques de la forêt. L'analyse du milieu naturel nécessite souvent le concours de scientifiques ou l'utilisation d'études spécifiques (inventaire ZNIEFF, ...).

Après examen de la gestion passée et des analyses écologique, économique et socioculturelle, l'aménagement fixe les grands choix et énonce les principales décisions.

Enfin, le plan de gestion ou programme d'actions prévisionnelles, décline dans l'espace et dans le temps (10 à 20 ans) les principales décisions et les processus sylvicoles.



Photo 1 : Le Col du Labouret dans les Alpes-de-Haute-Provence

Photo Jean BONNIER

Les principales décisions vont porter sur :

- le choix des essences principales et des essences d'accompagnement (mélange d'essences) adaptées aux conditions stationnelles locales (climat - sol - exposition) ;

- l'âge d'exploitabilité des essences principales ;

- l'équilibre des classes d'âge.

Equilibre des classes d'âge, adaptation stationnelle et mélange d'essences sont des facteurs de pérennité et d'hétérogénéité de la forêt, à l'échelle du massif pour la futaie pleine avec une juxtaposition d'habitats (fourrés, gaulis, perchis, jeune futaie, vieille futaie, futaie en régénération) ou à l'échelle de la parcelle pour la futaie jardinée.

Un âge d'exploitabilité élevé, autorisé par l'adaptation des essences principales aux conditions écologiques locales, permet l'obtention de structure forestière achevée, très favorable à la biodiversité.

Quelques mesures spécifiques, parfois localisées, telles que le maintien de très vieux peuplements, d'arbres creux, d'arbres dépérissants et d'arbres morts, viennent compléter l'hétérogénéité sylvicole favorable à la conservation de la biodiversité «ordi-

naire» de la forêt, constituée des espèces forestières de la flore et de la faune.

En revanche les éléments rares, souvent liés à des situations marginales infra forestières (zones humides, rochers, éboulis... , landes et pelouses) doivent faire l'objet de mesures de protection et d'intervention spécifique et adaptée au cas par cas.

La sylviculture ou l'imitation de la nature

Les essences forestières sont des espèces sauvages. Au sein de l'écosystème forestier, leur renouvellement, leur développement et leur maturation sont soumis à des forces naturelles de concurrence, de consommation et de décomposition. La lumière y joue un rôle essentiel, tant vis-à-vis des besoins individuels et spécifiques à chaque essence que de ces effets sur le cycle de la matière organique (humus) et sur le développement de la végétation herbacée ou arbustive.

En intervenant sur les niveaux de concurrence inter et intra spécifique et sur la dynamique de l'ensemencement naturel (espèce de lumière, de demi-ombre et d'ombre), la sylviculture va, essentiellement par les coupes et par la

durée des cycles sylvicoles, privilégier telles ou telles essences forestières, telle ou telle structure, telle ou telle composition floristique.

Cette pratique culturale, où les intrants «artificiels» sont quasi absents, permet de conserver à la forêt cultivée un fonctionnement pseudo-naturel très favorable à la biodiversité.

Signalons aussi l'effet du temps, toujours long en sylviculture, qui transforme progressivement une plantation artificielle, souvent monospécifique, en une structure végétale parfois plus complexe et beaucoup plus diversifiée dans sa composition floristique et faunistique.

La grande faune herbivore : une diversité à double tranchant

En France, dans la quasi totalité des écosystèmes forestiers, les grands mammifères herbivores ne sont plus régulés par des prédateurs.

La très forte augmentation des populations de grands herbivores, grâce aux plans de chasse, conduit dans certains massifs forestiers à une forte pression sur les ressources alimentaires - la biomasse - fournies par les écosystèmes.

Un écosystème forestier possède des capacités de régulation et de tolérance à la consommation alimentaire de la grande faune, mais au-delà d'un certain seuil, sa diversité, son fonctionnement, voire sa pérennité sont menacés.

La régulation des populations par la chasse et des interventions sur la capacité d'accueil des milieux par la sylviculture, sont les deux moyens permettant la gestion de l'interaction forêt-herbivores.

Une expérimentation permanente : la forêt plurifonctionnelle

Annexe des champs et de la vie rurale dans les temps anciens, territoire de chasse, lieu de production ligneuse à partir du XVII^{ème} siècle, espace régulateur de phénomènes cli-

matiques et érosifs vers 1850, espace de loisir et de découverte, paysage et sanctuaire de notre imaginaire, conservatoire de la vie sauvage, la forêt s'est enrichie au fil des siècles de nouvelles fonctions.

Aussi, au forestier que je suis, il apparaît donc tout à fait logique -c'est dans le sens de l'histoire- que la biodiversité puisse s'intégrer aujourd'hui aux autres objectifs forestiers et aux autres usages de la forêt. Certains emploient ainsi le terme de forêt «multifonctionnelle».

Nos forêts sont-elles bien préparées à répondre à cette demande de nature ?

Dans beaucoup de cas, je le pense, car à en croire les propositions des sites éligibles au réseau Natura 2000, l'approche empirique de la gestion forestière mise en œuvre par les forestiers de l'Etat a donné des résultats plus qu'honorables, même au dessus de la moyenne, puisqu'en Provence Alpes Côte d'Azur, 64 % de la surface domaniale (soit 144 000 ha) et 61 % de la surface communale (soit 221 000 ha) sont ainsi proposés à l'éligibilité du réseau Natura 2000, contre 47 % de la surface régionale.

Ainsi il semble tout à fait possible d'intégrer les objectifs de biodiversité dans la gestion patrimoniale telle que, globalement, elle a été conduite jusqu'à aujourd'hui.

Cependant dans des situations de richesse biologique exceptionnelle, des mesures conservatoires doivent être prises. Déjà d'importantes réserves biologiques domaniales sont créées ou en cours de création, citons dans les Alpes de Haute Provence : Le Laverq (1330 ha), les Gorges de Trévans (740 ha), les Gorges de Saint Pierre (1380 ha).

Il est aussi évident que d'autres actions ponctuelles et spécifiques devront être mises en œuvre, ça et là, avec l'aide des scientifiques, actions dont l'évaluation sera impérative pour en mesurer les conséquences et l'efficacité.

Si certaines actions ne seront pas coûteuses, d'autres en revanche pourront l'être. Cependant, toutes devront intégrer la dimension du temps.

Parmi les actions complexes et coûteuses, citons en deux.

La première vise à lutter contre la conquête ou la reconquête forestière des pelouses sèches d'altitude. Ici, l'interrogation est double :

- Comment restaurer la diversité floristique des pelouses selon une situation «idéale» de biodiversité ?

- Comment trouver une occupation humaine pour la conservation de l'état restauré ?

La seconde est le maintien des mélezeins de l'étage montagnard au détriment de la sapinière en pleine dynamique de re-colonisation. Là, l'interrogation se présente ainsi :

- Quel choix de biodiversité ? Celle du mélezein, d'origine anthropique et formation pionnière de pâturage abandonné et dégradé ? Celle de la sapinière, dont le climax est devant nous ?

- Quelle sylviculture conduire ? Celle des coupes claires favorables au mélèze ou celles des coupes sombres permettant le retour naturel du sapin ?

Enfin les espaces forestiers ne pourront pas seuls répondre à toutes les préoccupations de biodiversité. Des espèces débordent largement sur les milieux ouverts, les landes et les champs cultivés, citons quelques espèces chères à notre région, l'aigle de Bonelli et le tétras lyre par exemple.

Empruntons la conclusion au professeur Patrick Blandin :

«La nature, dans la diversité de ses manifestations, est le fruit d'une histoire, d'une évolution.

A chaque instant nos forêts sont porteuses de la mémoire de l'évolution du vivant, mémoire collective qui se redistribue en permanence dans des individus éphémères, les arbres l'étant un peu moins que les autres.

Cette mémoire est le matériau de l'évolution à venir».

(P. Blandin, in Dans la forêt des idées reçues).

Ne figeons pas notre avenir, ne perdons pas notre mémoire.

A. M.